



Le 20 mars 2025

## **AVIS DE CONVOCATION**

### **SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

Madame la Mairesse,  
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Pascal qui se tiendra le **lundi 24 mars 2025, à 19 h 00**, à la salle du conseil de l'hôtel de ville alors qu'il y sera pris en considération les sujets suivants :

#### **Ordre du jour**

1. Ouverture de la séance.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Autorisation de paiement à la SÉMER pour le traitement des matières organiques pour l'année 2025.
4. Avis de motion du Règlement numéro 411-2025 abrogeant le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts tel que modifié par la résolution numéro 2023-08-311.
5. Dépôt du projet de règlement numéro 411-2025 abrogeant le Règlement numéro 392-2023 décrétant des travaux de remplacement de trottoirs sur le boulevard Hébert, l'avenue Martin et la rue Notre-Dame et autorisant un emprunt de 297 154 \$ pour en acquitter les coûts tel que modifié par la résolution numéro 2023-08-311.
6. Avis de motion du Règlement numéro 412-2025 décrétant des travaux de reconstruction des terrains de tennis et autorisant un emprunt de 619 306 \$ pour en acquitter les coûts.
7. Dépôt du projet de règlement numéro 412-2025 décrétant des travaux de reconstruction des terrains de tennis et autorisant un emprunt de 619 306 \$ pour en acquitter les coûts.
8. Période de questions.
9. Clôture et levée de la séance.

Comptant sur votre présence pour cette séance extraordinaire, je vous remercie de votre précieuse collaboration.

L'assistante-greffière,

  
Marie-Ève Blache-Gagné

